

Nous vivons tous en ce moment une situation tout à fait exceptionnelle et inévitable du fait de l'épidémie de COVID-19.

Dans ce contexte et suite aux décisions annoncées par le gouvernement concernant la fermeture des « lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays », tous nos partenaires touristiques se sont vu dans l'obligation de fermer leurs résidences et villages vacances à compter du dimanche 15 mars et ce jusqu'au 15 avril 2020. Ce délai est prorogeable compte tenu des mesures des autorités publiques.

Nous avons été contraints de demander à toutes les familles d'interrompre leur séjour et à ceux avec un séjour réservé sur cette période de ne pas se rendre sur le lieu de vacances.

Dans ce contexte exceptionnel sans précédent, des mesures exceptionnelles ont été annoncées visant à maintenir la stabilité économique, financière et sociales du pays et notamment celle du secteur du tourisme, très fortement touché par cette crise sanitaire liée au Covid-19. Le Ministère de l'Economie et des Finances a donc émis le 25 mars 2020 une ordonnance qui autorise spécifiquement les professionnels du tourisme à émettre un avoir au titre des séjours annulés entre le 1er mars et le 15 septembre 2020.

Si vous avez une réservation qui est concernée, votre séjour est en cours d'annulation. Vous pourrez reporter votre séjour sur la même destination et le même partenaire touristique dans les 18 prochains mois et effectuer votre séjour d'ici le 14 novembre 2021

Si votre nouveau séjour est plus cher, la différence avec l'avoir devra être acquittée.

Nous sommes conscients du désagrément causé mais nous faisons face à une situation exceptionnelle qui nécessite des mesures exceptionnelles.

Nous recevons actuellement un grand nombre d'appels, nous nous engageons à répondre le plus rapidement possible à toutes les demandes. Nous vous remercions par avance pour votre patience et compréhension.

Soyez assurés que la sécurité et la santé de tous sont les priorités absolues.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner du mieux possible et sommes à votre écoute.

Vous pouvez également compter sur notre engagement pour envisager vos prochains projets de séjour.

Nous restons attentifs à l'évolution de la situation et nous vous informerons si d'autres décisions seraient amenées à prendre.

En attendant, prenez bien soin de vous

L'équipe de LVS